



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET
DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS
CLASSÉES

Affaire suivie par :

dossier n° 288

Dreal Grand Est/UD 68

Affaire suivie par :

Réf : 0006700471_2025_12_12_Lat Nitrogen_VII Csuivi ech APMD 23.02.24

Notifié par courriel à :

Colmar, le 28 janvier 2026

Monsieur le directeur,

Le service des installations classées m'a rendu compte de l'inspection réalisée le 12 décembre 2025 sur votre site d'Ottmarsheim, dans le cadre de l'examen des suites données à l'arrêté du 23 février 2024 portant mise en demeure à votre société. Au regard des réponses que vous avez apportées par les courriers des 27 mars 2024 et 14 mars 2025 ainsi que du rapport de visite, je constate que l'ensemble des prescriptions de l'arrêté précité sont respectées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet
pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

SIGNÉ

Augustin CELLARD

copie : sous-préfecture de Mulhouse

Monsieur le directeur
LAT NITROGEN
Zone Industrielle
CS 10028
68490 OTTMARSHEIM

Préfecture du Haut-Rhin
7 rue Bruat – BP 10489 – 68020 Colmar cedex
Tél. : 03 89 29 20 00
www.haut-rhin.gouv.fr